



REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF CIRCUIT TOUT-TERRAIN

LIGUE SPORT AUTOMOBILE OCCITANIE PYRENEES ASA DES CAPITOULS CLUB DU CIRCUIT EMPEAUX 38eme AUTO CROSS ET SPRINT CAR EMPEAUX

12 ET 13 SEPTEMBRE 2026

*Les articles non repris dans le règlement particulier sont conformes
à la réglementation générale de la discipline*

INFORMATIONS

Asa organisatrice	ASA DES CAPITOULS
Nom de l'épreuve	38 AUTO CROSS EMPEAUX
Date	12/13 SEPTEMBRE 2026
Niveau d'enregistrement	NATIONAL
Eligibilité	
Participation étrangère autorisée ?	NON
Visa Ligue (date & numéro)	
Permis d'organisation FFSA (date & numéro)	
Personne désigné par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation	
Nom	CENTIMES GERARD
Téléphone	06 08 26 08 06
Mail	Asa.capitouls@gmail.com
Organisateur technique	
Nom	CENTIMES GERARD
Adresse	170 ROUTE DE SAIGUEDE 31470 ST LYS
Téléphone	06 08 26 08 06
Mail	Sarl.ett@wanadoo.fr



ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1P. OFFICIELS

Liste minimum non limitative – à compléter selon règlement spécifique de chaque discipline

Observateur de la FFSA	Charly TISSIER
Président du Collège des Commissaires Sportifs	Roger DESMOULINS
Membres du Collège	Yves CHOUIDEN
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs	Danielle LAVAL
Directeur de Course	Didier VALEAU
Directeur de course adjoints	Axel ROPP
départ	Joel DORADOUX
responsable des vérifications administratives	Bernard GALARD
grille	Jean -Marc NIEL
arrivée	Michel MOUTREUIL
Directeur de course stagiaire	Pierrick VILLALON
Adjoint à la Direction de Course grille DEPART	Bernard GALARD
ARRIVEE	Jean -Marc NIEL
Directeur de course stagiaire	Nicole VALEAU
Secrétaire de direction de course	Jean -Pierre ROQUES
Commissaires techniques responsable	Laurent ROQUES
	Michel ALGAN
	Pierre LAUDAT
	Patricia LAUDAT
	Éric ASSORIN
grille Chargés des relations avec les concurrents	Gerard LAVAL
	Benoit RICHIER
Chronométrateur(s) responsable	Sarah BERGUES
	Sebastien CASTAGNOS
	Jacqueline CAPPELO
Chrono stagiaire	Hugo CASTAGNOS
Commissaire responsable du Parc Fermé	Corinne DUFAU
Responsable de la mise en place des moyens de secours et de la remise en état du terrain	Gerard CENTIMES
Responsable du plan d'identification	Philippe CIRIA ROCCA
Médecin Chef	Julien RAFALIMANANA
Responsable Sécurité	Gerard CENTIMES
Responsable du service presse	Laurent FAILLE
Juges de Faits	Jean Jacques MIO BERTOLO
	Thierry REYMOND

L'organisateur s'engage à ne porter sur ce règlement que des noms d'officiels en possession de leur licence pour l'année en cours, correspondant à leur fonction et ayant confirmé par écrit, leur participation à la compétition.

L'organisateur administratif est ASA DES CAPITOLS CENTIMES GERARD.

l'organisateur technique est CLUB DU CIRCUIT EMPEAUX CENTIMES GERARD.

1.2P. HORAIRES

Parution du règlement	<i>A l'obtention du visa</i>
Clôture des engagements	<i>le mercredi 9 sep 2026 minuit</i>
Publication de la liste des engagés	<i>Le jeudi 10 sep 2026 minuit site corac</i>
Date et lieu de la compétition	<i>12 /13 sep 2026 circuit empeaux 31470</i>
Vérifications	<i>Facultatives le vendredi 11 sep 2026 16h00/20h00 Obligatoire le samedi 12 septembre de 6h50 à 9h00</i>
1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs	<i>Le 12 sep 2026 à 8h00 local CCS</i>
Briefing obligatoire	<i>Le 12 sep 2026 après les essais chrono</i>
Horaire des essais libres	<i>néant</i>
Horaire des essais chronométrés	<i>Le samedi 12 sep à partir de 8h00</i>
Horaire de la course	<i>Le samedi 12 sep 2026 à partir de 13h45</i>
Affichage des résultats provisoires	<i>15 minutes après chaque finale</i>
Remise des prix	<i>Après chaque finale devant le public</i>

1.3P. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives et techniques se dérouleront facultatif le vendredi 11 sep 2026 à partir de 16h00/20h00 et obligatoire le samedi 12 sep à partir de 6h50 à 9h00. Si à la date du 10 sep 2026. (le jeudi avant la compétition) le pilote n'a pas reçu sa confirmation d'engagement, il lui appartient de prendre contact avec l'organisateur au numéro de téléphone suivant 06 08 26 08 06 et ou 06 74 16 01 87

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS

: Les engagements Sont à prendre sur le site << [ENGAGE-SPORT.COM](https://engage-sport.com) >>

Date de clôture des engagements. samedi 9 septembre à minuit

.....
à partir de la parution du présent règlement et jusqu'à la date de clôture des engagements qui est fixée au *le mercredi 2 sep 2026 minuit*. Pour être pris en compte, les droits d'engagements devront obligatoirement être joints au bulletin d'engagement. Ils sont fixés à :

- 160 € avec la publicité facultative de l'organisateur, jusqu'au mercredi 2 sep de la semaine précédant la compétition,
- et a 210€ jusqu'au mercredi 9 sep avant la course sans la publicité facultative de l'organisateur(x2).

Si quatre jours avant la compétition, le nombre des engagés est inférieur à 80 l'organisateur se réserve le droit d'annuler sa compétition. Les droits d'engagements seront alors intégralement remboursés.

3.2P. EQUIPAGES

Chaque concurrent devra présenter aux vérifications une pièce d'identité et une licence ffsa valable pour la discipline en cours de validité.

La présentation du permis de conduire n'est pas demandée.

Les concurrents titulaires d'un Titre de Participation sont admis,

Pour les pilotes

Sprint car : MS- SG -JS- SS- avec titre de participation TPRT

Auto cross : TC- BC- MT- B1600- SB avec titre de participation TPNT

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES ADMISES

conformément au règlement de la FFSA. auto cross et sprint car

4.4P. NUMEROS

Les numéros ne seront pas fournis par l'organisateur.

ARTICLE 5. PUBLICITE

La publicité obligatoire s'il y en a, et facultative est sera publiée par un communiqué de l'organisation qui sera remis au plus tard aux vérifications.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. PARCOURS

38-ème auto cross et sprint car d'empoux se déroulera sur le circuit d'empoux 31470. Il est long de 813. mètres et la largeur est comprise entre 13 mètres et 15. mètres.

le circuit a été agréé par la FFSA en date du 24 08 2023 valide au 24 aout 2027 sous le numéro 31 09 23 0554 AC Nat 0813.

Homologation préfectorale du 31 aout 2023 valide au 24 aout 2027

L'accès au circuit se fait, au rond-point de la salle des fêtes d'empoux 31470 (panneau indicateur).

6.7P. TABLEAU D'AFFICHAGE

Le tableau d'affichage sera situé au centre du parc pilotes concurrents, Les concurrents assumeront les conséquences éventuelles de l'ignorance des dispositions et classements qui

Toutes les informations officielles seront portées exclusivement sur le tableau d'affichage virtuel (application de messagerie instantanée, serveur de résultats ou autre). En cas de problème technique le tableau d'affichage virtuel sera remplacé par un tableau d'affichage papiers.

6.8P. PERMANENCE

Pendant la manifestation, une permanence sera tenue par le(chargé des relations avec les concurrents à proximité du collège des commissaires sportif Il est également possible de contacter l'organisation avant et pendant la compétition aux numéros de téléphone suivants :06 06 26 08 06

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

samedi 12 sep 2026

A partir de

essais		8h00	12h00
chrono	3 t x 2		
manche qualificatives A et B	5t	13h45	18h15
dimanche 13 sep 2026			
manche qualificatives C	5t	9H00	11H00
demi-finales	6t	11h00	12h00
suite d f	6t	13h45	16h00
finale A	7t	16H00	18H00

7.2P. BRIEFING

Le briefing oral des pilotes *aura lieu à 15mn après les essais lieu devant le chapiteau / écrit sera remis aux vérifications administratives.*

7.4.1 ZAT

Espace ZAT est situé en sortie de piste après le contrôle technique matérialisé par des barrières

7.6P. PARC FERME FINAL

Selon règlement ffsa auto cross et sprint car

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les modalités du classement général figurent dans la réglementation générale de chaque discipline. Le classement officiel provisoire sera affiché 15 minutes maximum après chaque finale A. Il deviendra définitif 30 minutes après l'heure d'affichage du résultat provisoire, sauf dans le cas d'une réclamation ou d'un avis du Collège des Commissaires Sportifs.

ARTICLE 10. PRIX

10.2P. PRIX EN ESPECES

néant

10.3P. COUPES

...

10.4P. REMISE DES PRIX

La remise des coupes aura lieu après chaque finale A devant le public

ARTICLE 11. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Le nombre est 6 postes de commissaires de piste , équipe de 2 extincteurs par postes soit 12 appareils de 6 et 9 k poudre ABC , la grille est équipée de 4 extincteurs 9 k poudre ABC

plus extincteurs 50kg poudre sur roues, l'emplacement contrôles technique est équipé de 4
extincteurs ABC plus extincteurs 50kg poudre
Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité.....
Nombre de commissaires de piste, pendant l'épreuve

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.2 /2.2.3 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical , non permanent.

Le circuit n'est pas équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents 1

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation ☒ oui ☐ non ?

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges ☐ oui ☒ non ?

ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

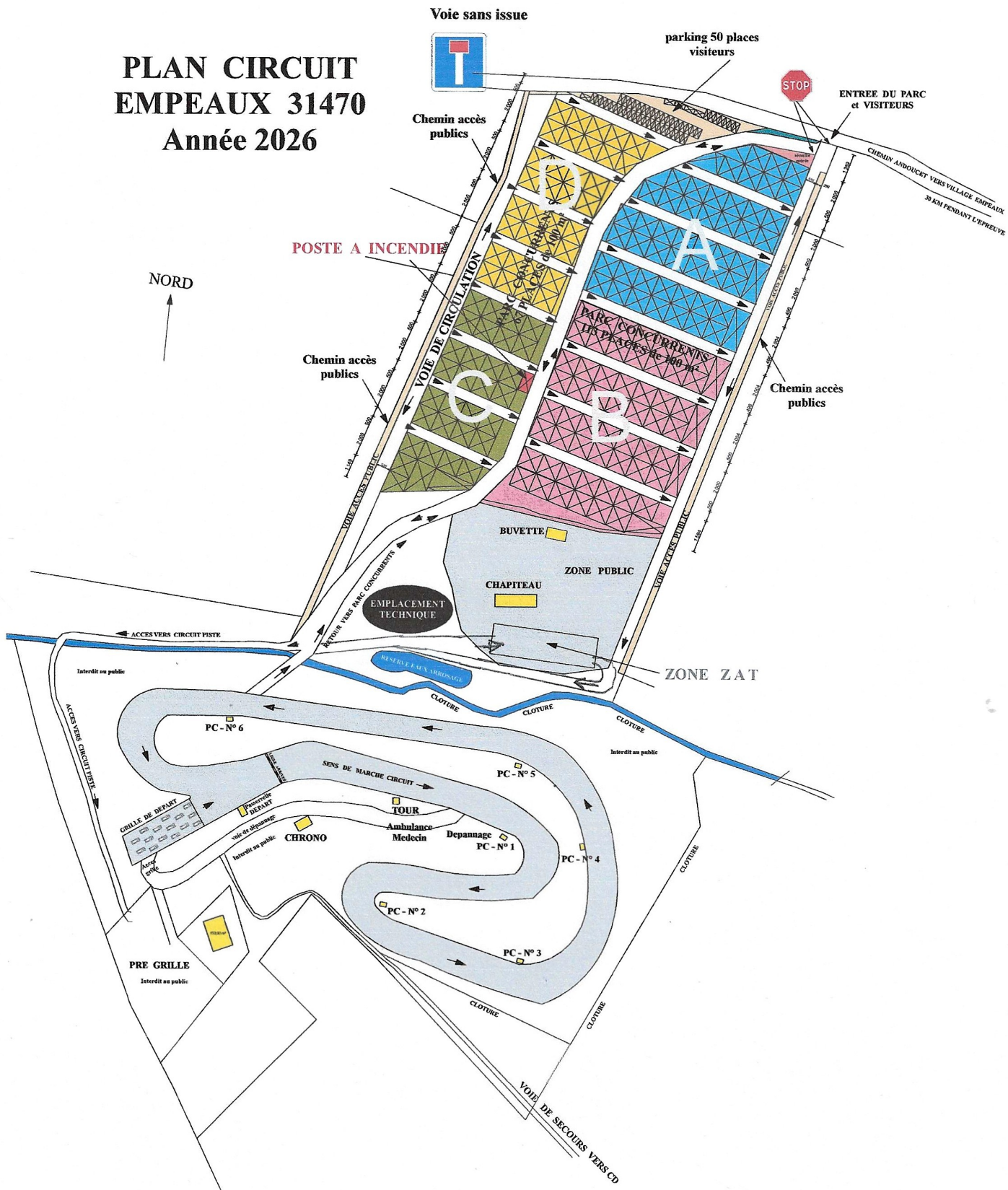
Convention entre l'organisateur administratif et l'organisateur technique.

Horaires détaillés de l'épreuve.

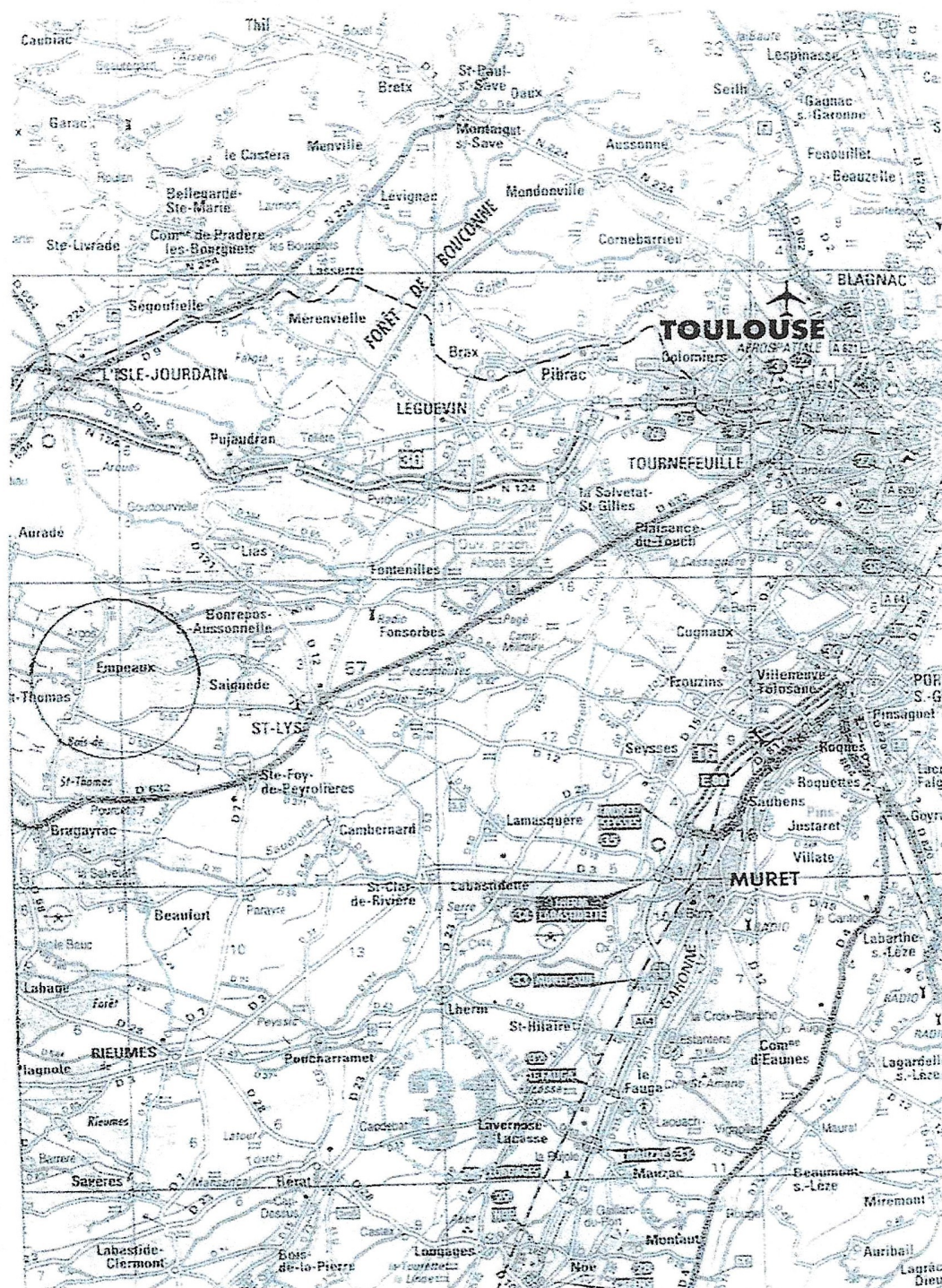
Arrêté d'homologation préfectorale du circuit.

Dossier de sécurité. Avec plan du parc concurrents pilotes et zone ZAT

**PLAN CIRCUIT
EMPEAUX 31470
Année 2026**



PLAN DE SITUATION CIRCUIT EMPEAUX



REGLEMENT PARTICULIER CIRCUIT TOUT-TERRAIN 2026